

LE SAUVETAGE D'UNE MAISON DE 1767 A KUNHEIM

Il est exceptionnel que toutes les conditions soient réunies pour la compréhension globale d'un bâtiment d'architecture vernaculaire: à la fois les moyens humains et techniques d'un démontage minutieux, une bonne documentation sur l'histoire du bâtiment -plans anciens et sources écrites- une conservation de niveaux primitifs en dessous des sols modernes: un tout récent démontage à Kunheim a réuni l'ensemble de ces conditions et livre des éléments nouveaux sur les mécanismes de production de l'habitat. Nous recommandons au lecteur de se référer à la publication de 1984, notamment pour la consultation des sources.

Kunheim, une vieille complicité entre un village et notre association

Au lendemain de l'ouverture de l'Ecomusée au public en 1984, il n'était pas étonnant que notre association, sous la plume de Thierry Fischer, consacre le numéro 26-27 d'"Espace Alsacien" au village de Kunheim, bilan d'une recherche approfondie. Situé dans une zone régulièrement inondée par le Rhin, il fut en 1766 sujet à une décision de transfert sur un nouveau site. Comme à l'Ecomusée, "faire du neuf avec du vieux" était le propos (encore qu'à l'Ecomusée la proposition inverse puisse aussi être formulée): les maisons du Vieux-Kunheim ont été transférées, mais pas à l'identique car démontage et remontage ont été l'occasion d'apporter aux bâtiments anciens une configuration adaptée à leur temps. Mais surtout, les bâtiments n'ont pas été remontés dans le même ordre. Le Vieux-Kunheim se dispose organiquement au coeur du réseau capillaire de ses chemins, qui l'enracinent dans un terroir de champs et d'eaux. Neuf- Kunheim est rationnel: il s'établit de part et d'autre d'une chaussée royale, selon une rigoureuse orientation Nord-Sud. La réimplantation des bâtiments sur ce site nouveau exprime des concepts d'urbanisme: alignement des maisons, centralité des espaces et symboles de pouvoir. Cet aménagement volontariste projeté, bien sur, la vision d'un monde ordonné et rationnel à venir en même temps qu'il veut figer un ordre social. En effet, les habitants sont recensés en trois classes: les laboureurs, les demi-laboureurs et journaliers, les manants. Les premiers seront positionnés au centre du village, les autres à ses extrémités.

Justifié par des catastrophes naturelles à répétition, le transfert de Kunheim dépasse son seul caractère anecdotique ou accidentel. Il s'inscrit dans une véritable démarche d'aménagement du territoire, puisque dans les mêmes années d'autres villages de la frange rhénane font l'objet de tracés d'alignement et de grands projets, comme par exemple Fessenheim. Dans l'orbite de l'éminemment française Neuf-Brisach, "Neuf-Kunheim" procède d'un urbanisme volontaire, de représentation et de portée symbolique. La forte densité de toitures à la Mansart, notamment pour des maisons très modestes, est en rupture avec les constructions traditionnelles: le voyageur qui suivra cette route sera bien en France et non en Allemagne.

L'opportunité d'un démontage rondement mené

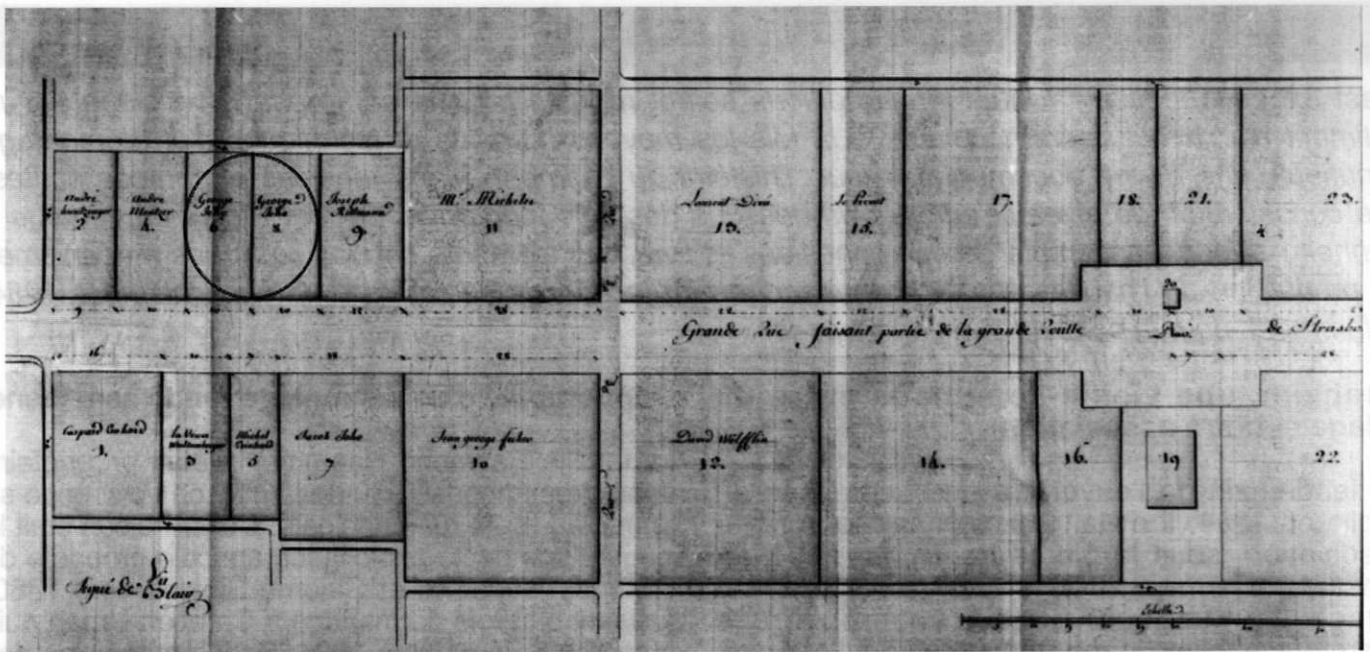
La famille Raymond Haemmerlin était propriétaire depuis les années 1960 de la maison voisine de sa ferme, au n° 74 rue principale. Cette maison était le siège d'une petite exploitation agricole propriété de Georges Hermann et Salomé Sigwalt vers 1880, passant par voie de mariage à Chrétien Urban puis à sa fille Salomé vers 1925. Endommagée par les destructions du 15 Juin 1940, elle fut utilisée par la suite comme logement locatif, pour des familles d'origine étrangères attirées par le gros besoins en main d'oeuvre de ce secteur (d'abord la construction du Grand Canal, puis l'industrie). Dans un premier temps fut démolie la grange qui n'avait plus de raison d'être. Nous avons encore pu la photographier en 1984.



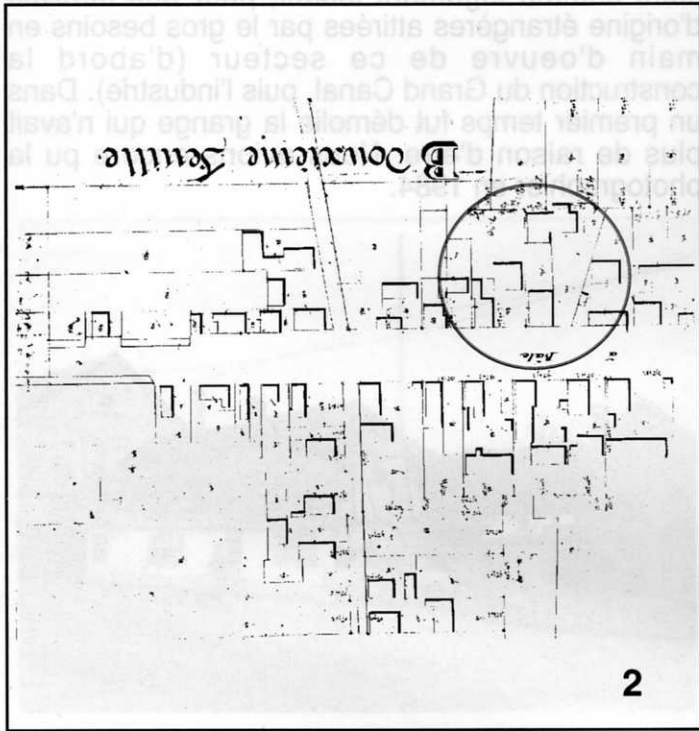
la maison en 1984, vue depuis le Nord. On distingue un appentis couvert de tôle appuyé sur le mur mitoyen, et au fond la grange.



la grange côté cour, état en 1984



1

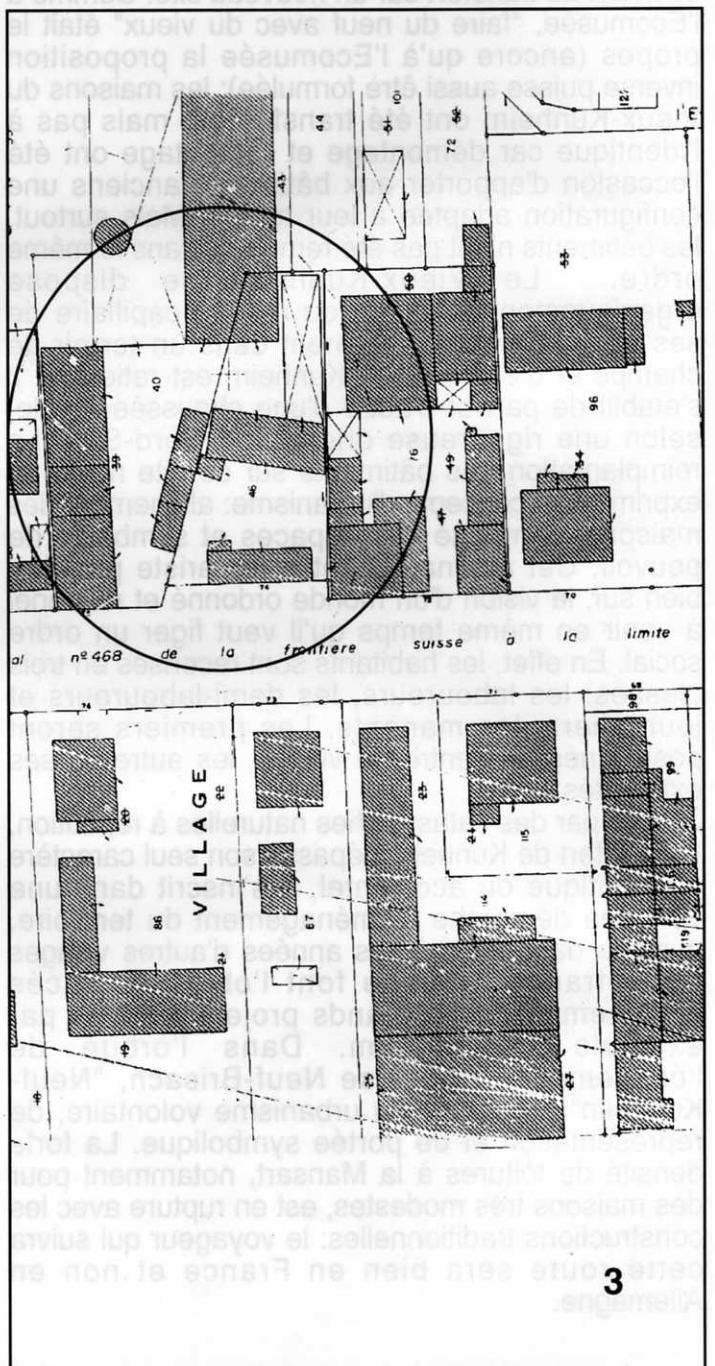


2

Fig. 1: extrait du plan de reconstruction de Kunheim sur son nouveau site en 1766: deux parcelles distinctes d'égales dimensions sont attribuées à Georges Joho, journalier, à la sortie Nord du site.

Fig. 2: extrait du plan cadastral de 1841: les deux lots de 1766 ont déjà été partagés en 6 parcelles différentes. Noter le partage en deux parties égales, par une nouvelle limite en biais, du terrain d'assiette de notre maison. La grange reste perpendiculaire à la rue.

Fig. 3: la parcelle 46, qui nous intéresse, sur le cadastre contemporain: noter le déplacement de la grange sur un tracé tenant compte de la forme de la parcelle et permettant une meilleure accessibilité pour les attelages.



3

